





Accueil	Institutions	Finances	locales	Com	pétences	Commande publique	Fonction publique territoriale
Droits et obligations	Recrutement et formation	Carrières et cadres d'emplois	Rémunér gestion d	ations et le la paie	Protection sociale et retraite - Hygiène et sécurité au travail	Emploi non titulaire	Institutions

2 2 3

Accueil > Fonction publique territoriale > Rémunérations et gestion de la paie > Rémunération accessoire > FAQ : Mise en œuvre dans les collectivités territoriales du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Rémunération principale

Rémunération accessoire

FAQ: Mise en œuvre dans les collectivités territoriales du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Cotisations retraite

Indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée

La déclaration sociale nominative (DSN)

Le prélèvement à la source

Mise en œuvre dans les collectivités territoriales du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) : Foire aux questions

Quel est le cadre juridique du nouveau régime indemnitaire pour les fonctionnaires territoriaux ? (mis à jour 06/07/2017)

Qui sont les fonctionnaires territoriaux concernés par le RIFSEEP ? (mis à jour 19/12/2018) Quelles sont les modalités d'attribution et de versement de la première part du RIFSEEP : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ? (mis à jour 06/07/2017) Le réexamen du montant d'IFSE implique t-il une revalorisation automatique ? (mis à jour 13/08/2018)

Quelles sont les modalités d'attribution et de versement de la seconde part du RIFSEEP : le complément indemnitaire annuel (CIA)? (mis à jour 13/08/2018)

Quelles sont les primes et indemnités intégrées dans l'assiette du RIFSEEP ? (mis à jour 16/10/2017)

Pourquoi certains cadres d'emplois de la filière technique ne peuvent-ils pas encore bénéficier du RIFSEEP ? (mis à jour 19/12/2018)

Les agents contractuels de droit privé peuvent-ils bénéficier du RIFSEEP?

Les agents contractuels de droit public peuvent ils bénéficier du RIFSEEP? (mis à jour

Les agents recrutés sur un emploi fonctionnel peuvent-ils bénéficier du RIFSEEP? (mis à jour 13/08/2018)

Les employeurs territoriaux qui ont déjà prévu un régime indemnitaire pour leurs cadres d'emplois doivent-ils mettre en œuvre le RIFSEEP ?

Quel régime indemnitaire doivent mettre en place les employeurs territoriaux qui délibèrent pour la première fois ? (situation qui se retrouve dans certaines structures nouvelles)
Le RIFSEEP peut-il être appliqué aux agents transférés dans le cadre du maintien du régime indemnitaire antérieur (ex : cas notamment des fusions de communes, d'EPCI, de régions ...) ?

Quel est le délai raisonnable dont disposent les employeurs territoriaux pour mettre en œuvre le RIFSEEP ? (mis à jour 19/12/2018)

Les employeurs territoriaux doivent-ils respecter le nombre de groupes de fonctions par cadres d'emplois ?

Comment se fait la cotation des postes ?

Dans quel groupe de fonctions classer les personnels occupant des fonctions relevant de catégorie hiérarchique supérieure au grade qu'ils détiennent ?

Le montant plafond de chaque groupe de fonctions s'impose-t-il aux collectivités territoriales ?

Les collectivités territoriales doivent-elles respecter les montants minimaux par grade ? Le RIFSEEP peut-il être maintenu pendant les congés de maladie ordinaire ? (mis à jour 03/10/2019)

Dernière modification: 04/10/2019

Plus d'infos sur ce thème

Télécharger la FAQ (format PDF)
Télécharger le calendrier de mise en oeuvre du RIFSEEP (format PDF)
Circulaire du 03 avril 2017 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la

fonction publique territoriale

Informations sur le portail	Les rubriques du portail	Suivre l'information	Portails et sites associés
Plan du site	Institutions locales	Actualités	Ministère de l'Économie et des Finances
Evaluez le portail	Finances locales	Flux RSS	Ministère de l'Action et des Comptes publics
Mentions légales	Compétences	Grands dossiers	Ministère de l'Intérieur
Accessibilité	Fonction publique territoriale		Ministère de la Cohésion des territoires
Nous contacter	Commande publique		Data.gouv.fr